

N° 94/9
Le 14 mars 1994

Affaire de la Délimitation maritime et des questions territoriales entre le Qatar et Bahreïn (Qatar c. Bahreïn)

Déroulement et clôture des audiences

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Les audiences publiques que la Cour a tenues en l'affaire de la Délimitation maritime et des questions territoriales entre le Qatar et Bahreïn, à partir du 28 février 1994, se sont achevées le 11 mars 1994.

Pendant le premier tour de plaidoiries, qui a eu lieu du 28 février au 8 mars 1994, des exposés ont été présentés :

- au nom du Qatar, par S. Exc. M. Najeeb Al-Nauimi, agent du Qatar; et par M. Jean-Pierre Quéneudec, M. Jean Salmon, M. R. K. P. Shankardass, sir Ian Sinclair et sir Francis Vallat, conseils et avocats;
- au nom de Bahreïn, par S. Exc. M. Husain Mohammed Al-Baharna, agent de Bahreïn; et par M. Derek W. Bowett, M. Keith Highet, M. Eduardo Jiménez de Aréchaga, M. Elihu Lauterpacht et M. Prosper Weil, conseils et avocats.

M. Schwebel, Vice-Président, a posé des questions aux deux agents.

Le second tour de plaidoiries a eu lieu les 10 et 11 mars 1994. Ont pris la parole :

- au nom du Qatar, S. Exc. M. Najeeb Al-Nauimi, agent du Qatar; M. Jean-Pierre Quéneudec, M. Jean Salmon, M. R. K. P. Shankardass et sir Ian Sinclair, conseils et avocats;
- au nom de Bahreïn, S. Exc. M. Husain Mohammed Al-Baharna, agent de Bahreïn; M. Derek W. Bowett, M. Eduardo Jiménez de Aréchaga, M. Elihu Lauterpacht et M. Prosper Weil, conseils et avocats.

Les agents du Qatar et de Bahreïn ont donné lecture des conclusions finales de leurs gouvernements.

*

Les plaidoiries étant terminées, la Cour va maintenant entamer son délibéré.

La date de l'audience à laquelle il sera donné lecture de l'arrêt sera annoncée dans un communiqué de presse.
